

EAUX DESOLEES AUX ILES

Poster IV

TOUS ENSEMBLE, SAUVONS L'EAU !

Ce poster est complété par un texte d'explication de certains termes et de références documentaires.

Repères et normes de qualité

- Parmi les nombreuses caractéristiques de qualité on rappellera la DCO, la DBO et les MES (voir aussi le poster I).
- En ce qui concerne les pesticides il y a de normes définies par des seuils.

DCO, DBO et MES

La demande chimique en oxygène (DCO) est la quantité d'oxygène dissous qui est consommée pour dégrader les matières oxydables dans un litre d'effluent. Elle permet de mesurer la charge organique totale de l'eau. La demande biologique en oxygène (DBO) est la quantité d'oxygène dissous nécessaire à la dégradation des matières organiques d'un litre d'effluent par les micro-organismes. Elle permet d'évaluer la part aisément biodégradable de la charge organique de l'eau. Les matières en suspension (MES) représentent la charge solide totale (minérale et organique) contenue dans l'effluent.

DES SEUILS

Présence maximale dans les eaux HCH et Chlordécone : 0,1 µg / l
Dieldrine : 0,03 µg / l
Totalité des pesticides : 0,5 µg / l

NB : Normes françaises plus rigoureuses que les normes européennes

Durée de l'exposition	Dieldrine (µg/kg)	HCH (µg/kg)	Chlordécone (µg/kg)
Aiguë	0,07	200	10
Intermédiaire	non déterminé	0,6	0,5
Chronique	0,05	non déterminé	0,5

Plusieurs organismes étudient et contrôlent la qualité de l'eau.

- La **MISE** (*Mission Inter-Service de l'Eau*) coordonne en ce domaine les services régionaux de l'Etat, dont
 - la **DIREN** (*Direction Régionale de l'Environnement*),
 - la **DSDS** (*Direction de la Santé et du Développement Social*),
 - la **DASD** (*Direction des Actions de Solidarité Départementale*),
 commandite les analyses de L'**Institut Pasteur** (15 pesticides organochlorés, 13 pesticides organophosphorés, 17 herbicides azotés, en 2005).
- Le **GREPP** (*Groupe Régional d'Etudes des Pollutions par les Produits Phytosanitaires*), créé en 2001, le Groupe est tuteuré par la DIREN et le SPV (*Service de la Protection des Végétaux*), de la DAF (*Direction de l'Agriculture et de la Forêt*).
- L'**INRA** (*Institut National de la Recherche Agronomique*), au plan général et régional (Centre INRA Antilles-Guyane).
- Le **CIRAD** (*Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement*),
- L'**UAG** (*Université des Antilles et de la Guyane*),
- Le **CHU** (*Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe*), en liaison avec l'**INSERM** (*Institut National de la Recherche Médicale*),
- L'**AFSSA** (*Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments*),
- La **CIRE** (*Centre Inter-Régional d'Epidémiologie*), unité des Antilles et de la Guyane de l'Institut de Veille Sanitaire.
- La **DDCCRF** (*Direction Départementale Concurrence Consommation et Répression des Fraudes*),
- La **Générale des Eaux**.



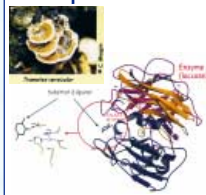
Comment s'opposer à la pollution ou réduire ses effets ?

Outre l'information et la formation des utilisateurs de produits, des recherches sont en cours, par exemple :

A l'**INRA**,



Des enzymes de champignon au service de la dépollution des eaux



A l'**UAG**,



Mais le facteur essentiel sera la prise de conscience de chacun par un comportement civique au bénéfice des générations futures



Archipel des sciences

Ancien immeuble des Maîtres
La Rosière - 97129 LAMENTIN
Tél. : 0590 258 048
Fax : 0590 258 025

